

# Les 25 ans de la Loi Montagne

## 1<sup>re</sup> journée d'étude du droit de la montagne

Vendredi 21 octobre 2011  
Amphi H - Centre de Langues vivantes

### Programme

13h30 - Accueil des participants

14H00 - Allocution d'ouverture

14H15 - Propos introductifs

#### LES INSTITUTIONS

- *La loi montagne vue par les élus de la montagne*  
Pierre Bretel, Directeur général de l'Association nationale des élus de montagne, Paris

#### L'URBANISME

- *Le droit de l'urbanisme au prisme de la montagne*  
Jean-François Joye, Maître de conférences en droit public, Université de Savoie  
- *Le régime spécifique de la servitude « montagne »*  
Me Eric le Gulludec, Avocat au barreau de Grenoble

#### LES STATIONS

- *La gouvernance des stations et la loi montagne*  
Emmanuelle Marcelpoil, chercheur au CEMAGREF  
- *Les délégations de service public sous l'influence de la loi montagne*  
Pascal Vie, Directeur financier, Société des trois vallées, Courchevel

17 h30 - Apéritif

### Renseignements

#### Secrétariat du CERDHAP

Anne-Marie FRABOULET  
Tél. : 04 76 82 59 31  
Fax : 04 76 82 56 69  
Courriel : cerdhap@upmf-grenoble.fr  
<http://cerdhap.upmf-grenoble.fr>  
<http://www.facdroid-grenoble.org/droitmontagne>

#### Responsable scientifique du colloque

Grégory MOLLION, Maître de conférences en droit public

#### Adresse postale :

CERDHAP  
Faculté de Droit  
Université Pierre Mendès France  
BP 47  
38040 GRENOBLE Cedex 9

### Inscription

Entrée libre, mais inscription obligatoire auprès du secrétariat du CERDHAP.

Avec le concours de :

